

# Associations loi 1901 : Agréments

## Objectifs

Maîtriser les principes de l'organisation et de l'offre de l'association et leur mise en adéquation avec les cahiers des charges des agréments : valider l'intérêt de demander un agrément et faire le choix du ou des agréments

## Pré-requis

Pas de pré-requis spécifique

## Contenu

Cette journée de formation permettra d'étudier les différents agréments à disposition des associations loi 1901 :

- Jeunesse et éducation populaire : Procédure, Critères, Effets de la décision, Retrait de l'agrément
- Reconnaissance d'utilité publique : Conditions, Demande, Règlement intérieur, Avantages, Modification des statuts, Retrait de la reconnaissance d'utilité publique
- Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) : Socle de conditions à respecter, Recherche de l'utilité sociale, Principes de gestion définis par la loi, Durée de l'agrément
- Services d'intérêt général : Contexte européen, Définition, Secteurs d'activités concernés
- Autres : organismes de formations, etc.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 31/05/2019

### Tarifs

Adhérent 225€  
Non adhérent 225€  
Non agricole 225€  
Autres situation (demandeurs d'emploi, Etudiant, RSA) nous contacter

Maison des agriculteurs Bât B Mas de Saporta  
34875  
Lattes Cedex  
Tel. 04 67 06 23 40  
<http://civam-occitanie.fr>

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**11 juin 2019** 34970 Lattes  
09:00 - 17:30 (7hrs)

Michel Boubis, Formateur au sein de la SCOP  
Formation Occitane

### Bulletin d'inscription

### Pièces à fournir pour l'inscription:

Nom \_\_\_\_\_ Attestation VIVEA

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre attestation VIVEA à l'adresse indiquée.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))